



Bulletin Mensuel

Jean-Michel Etienne, Ph.D.

NOVEMBRE 2023



Méfiez-vous de la violence domestique et mettez-y fin dès maintenant !

Qu'est-ce que la violence domestique ?

La violence domestique, également appelée "abus domestique" ou "abus par un partenaire intime", peut être définie comme un modèle de comportement dans toute relation qui est utilisé pour obtenir ou maintenir le pouvoir et le contrôle sur un partenaire intime.

La violence peut prendre la forme d'actions ou de menaces d'actions physiques, sexuelles, émotionnelles, économiques ou psychologiques qui influencent une autre personne. Il peut s'agir de tout comportement visant à effrayer, intimider, terroriser, manipuler, blesser, humilier, blâmer, léser votre conjoint. La violence domestique peut toucher n'importe qui, quels que soient la race, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion ou le sexe. Elle peut se produire dans le cadre de toute une série de relations, qu'il s'agisse de couples mariés, de couples en cohabitation ou de couples qui se fréquentent. La violence domestique ne fait pas d'exception, elle touche des personnes de tous les milieux socio-économiques et de tous les niveaux d'éducation.

Selon le bureau national des statistiques des États-Unis sur la violence domestique, le taux est très alarmant. En moyenne, près de 20 personnes par minute sont victimes de violences physiques de la part d'un partenaire intime. Sur une année, cela équivaut à plus de 10 millions de femmes et d'hommes. 1 femme sur 4 et 1 homme sur 9 subissent des violences physiques graves de la part de leur partenaire intime, des violences sexuelles de la part de leur partenaire intime et/ou des harcèlements de la part de leur partenaire intime, avec des conséquences telles que des blessures, la peur, des troubles de stress post-traumatique. Au cours d'une journée normale, plus de 20 000 appels téléphoniques sont passés aux services d'assistance téléphonique pour les victimes de violence domestique dans tout le pays.

Qui peut être touché par la violence domestique ?

Toute personne peut être victime de violence domestique, indépendamment de son âge, de sa race, de son sexe, de sa religion ou de sa classe sociale.

Les victimes de violence domestique peuvent également être un enfant ou un autre membre de la famille, ou tout autre membre du ménage.

La violence domestique se manifeste généralement par un comportement abusif à l'égard d'un partenaire intime dans le cadre d'une relation amoureuse ou familiale, où l'agresseur exerce un pouvoir et un contrôle sur la victime.

En public, les agresseurs peuvent souvent être charmants et avenants, mais leur comportement est totalement différent en privé. Lors des séances de conseil et à l'église, les agresseurs peuvent sembler tout à fait raisonnables et essayer de vous influencer, en présentant leur femme comme irrationnelle ou rebelle et en voulant vous faire voir leur point de vue.

Les différents types de violence domestique

La violence domestique peut être de nature mentale, physique, économique ou sexuelle. La violence domestique peut aboutir à des blessures physiques graves ou à la mort.

Voici quelques signes de violence domestique :

Votre conjoint(e)

- vous embarrasse devant vos amis ou votre famille et en public ?
- Dénigre vos réalisations ?
- recourt-il à l'intimidation ou aux menaces pour obtenir ce qu'il veut ?
- Vous dit que vous n'êtes rien sans lui ?
- Vous traite-t-il comme un déchet - vous attrape, vous pousse, vous pince, vous bouscule ou vous frappe ?
- Vous rendre responsable de ses sentiments ou de ses actes ?
- Exerce une pression sexuelle sur vous pour des choses pour lesquelles vous n'êtes pas prêt(e).
- Refuse de vous laisser faire des choses que vous désirez, comme passer du temps avec vos amis ou votre famille ?

Avez-vous...

- Vous craignez parfois le comportement de votre partenaire.
- Présentez constamment des excuses à d'autres personnes pour justifier le comportement de votre partenaire.
- Faites toujours ce que votre conjoint veut que vous fassiez au lieu de faire ce que vous voulez ?
- Restez avec votre conjoint parce que vous avez peur de ce qu'il ferait si vous vous sépariez ?

La violence psychologique consiste à saper l'estime de soi d'une personne en la critiquant constamment. Vous êtes peut-être dans une relation de violence psychologique si votre conjoint(e)

- vous traite de tous les noms, vous insulte ou vous critique continuellement.
- Ne vous fait plus confiance et se comporte de manière jalouse ou possessive.
- tente de vous isoler de votre famille ou de vos amis
- Surveille où vous allez, qui vous appelez et avec qui vous passez votre temps.
- Ne veut pas que vous travailliez.
- Contrôle les finances ou refuse de partager l'argent.
- vous punit en vous privant d'affection.

La violence psychologique consiste à provoquer la peur par l'intimidation, à menacer de se blesser physiquement ou à vous isoler de vos amis, de votre famille, de l'école et/ou du travail.

La violence financière ou économique consiste à rendre ou à tenter de rendre une personne financièrement dépendante en maintenant un contrôle total sur les ressources financières, en refusant l'accès à l'argent et/ou en interdisant la fréquentation d'une école ou d'un emploi.

Abus physique : il s'agit de blesser ou d'essayer de blesser un partenaire en le frappant, en lui donnant des coups de pied, en le brûlant, en l'attrapant, en le pinçant, en le bousculant, en le giflant, en lui tirant les cheveux, en le mordant, en lui refusant des soins médicaux.